



MODE DE VIE DE L'ÉCOLE ALBERTSCHWEITZER

À l'école, dans la cour d'école, au service de garde, dans l'autobus et dans les sorties éducatives.

J'APPLIQUE LES RÈGLES SUIVANTES

Règle 1 Je respecte les autres - tolérance zéro.

Pour vivre dans un climat agréable, sain et sécuritaire pour tous, j'adopte les comportements suivants :

- En tout temps, l'intimidation et les menaces, la violence physique et verbale ne sont pas acceptées;
- Je suis poli(e) dans mon langage, dans mes gestes et dans mon attitude;
- Je règle mes conflits de façon pacifique et je demande de l'aide lorsque nécessaire
- En tout temps, je respecte les interventions des adultes, et je collabore avec l'intervenant.

Règle 2 Je respecte mon environnement.

Pour m'assurer que mon école et mon milieu restent propres et accueillants :

- Je prends soin du mobilier et du matériel scolaire;
- Je garde mon école propre;
- Je porte des souliers propres à l'intérieur de l'école.

Règle 3 Je porte une tenue appropriée à l'école.

Parce que je suis dans une école, qui est un milieu d'éducation

- Je porte des vêtements décents, sans messages violents et adaptés à la température extérieure et aux activités de la journée. Je porte mes souliers en tout temps.
- Je porte la casquette et le chapeau seulement à l'extérieur et je le/la laisse à mon crochet pendant les cours.
- Je porte un chandail qui couvre mes épaules et mon ventre en tout temps. J'ai une jupe, un short qui a une longueur raisonnable.
- À l'éducation physique, je porte des souliers de course, un short et un chandail à manches courtes. Les bijoux sont interdits. L'école n'est pas responsable des pertes ou des vols de bijoux.
- Au cours de danse, je porte un pantalon confortable et un chandail à manches courtes.

Règle 4 Je circule et j'agis de manière appropriée à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Pour favoriser un climat d'apprentissage calme et assurer ma sécurité et celle des autres.

- J'entre et je sors toujours par les portes arrière de l'école. Si je suis en retard, j'entre par la porte principale et je me présente au secrétariat.
- Au son de la cloche, je cesse immédiatement de jouer et je prends mon rang calmement.
- J'entre dans l'école calmement et en silence.
- Je marche calmement dans les corridors en tout temps.
- Je circule en silence dans les corridors pendant les heures de classe.
- Je me rends aux toilettes avec la permission d'un adulte (sans perdre de temps).
- Je ne circule pas avec ma bicyclette, ma trottinette ou mes patins à roues alignées sur le terrain de l'école.
- Je n'ai pas la permission de retourner dans ma classe après les heures de cours.
- Je ne lance rien (pas de neige, de roche ou de sable).
- Je demande l'autorisation du surveillant pour quitter la cour de récréation et je joue aux endroits autorisés.
- Les cartes de tous les genres, cellulaires, appareils photo, baladeurs, jeux électroniques et jouets de la maison sont interdits à l'école.
- Je dois quitter le terrain de l'école immédiatement après la fin des classes si je ne suis pas inscrit au service de garde.
- Je suis autorisé(e) à être dans la cour à partir de 8 h 10 le matin et de 12 h 55 au dîner.

*Nous vous rappelons que le personnel du service de garde n'est pas autorisé à déverrouiller les portes de classe après les heures de classe.

Règle 5 Je prends soin de ma santé.

Dans le but d'être en santé et de mieux soutenir mon attention

- Je consomme uniquement des collations saines;
- La gomme à mâcher, les friandises, le chocolat, les croustilles et les boissons gazeuses sont interdits;
- Les noix, les arachides et le beurre d'arachides sont interdits parce qu'il y a des élèves qui y sont allergiques.

Règle 6 Je suis ponctuel(le) et assidu(e).

Pour assurer ma réussite scolaire et éviter de prendre du retard dans mes apprentissages

- Je suis présent chaque jour de classe à moins que mes parents motivent et informent l'école de mon absence.
- J'arrive à l'heure à l'école. Tout retard doit être motivé par mes parents.

**Pour une absence due à un voyage ou à la participation à une activité personnelle, l'enseignant(e) n'est pas tenu de remettre le plan de travail à l'avance.

Interventions positives



Billets bleus

Je reçois un billet bleu lorsque je respecte les règles de manière exemplaire, lorsque je vis en harmonie, lorsqu'on veut me féliciter et que je suis fier(e) de moi et que je peux assumer certaines responsabilités que me confie mon enseignant ou mon enseignante.

Conséquences:

- Les billets bleus sont donnés par les intervenants de l'école et doivent être signés par les parents;
- Ils sont par la suite remis à la direction qui les conserve pour un tirage à la fin de chacune des étapes.

Interventions mineures



Code jaune

Je reçois un avis code jaune lorsque je pose un geste qui va à l'encontre du code de vie de l'école.

Conséquences:

- L'intervenant inscrit un code jaune à mon agenda et m'explique la conséquence reçue pour le geste posé;
- Je dois faire signer mon code jaune par mes parents et effectuer la conséquence exigée;
- Je dois montrer la signature à mon titulaire et m'assurer que j'ai pris mes responsabilités face à la conséquence imposée.

Interventions majeures



Code rouge

Je reçois un avis code rouge lorsque je pose un geste qui va à l'encontre du code de vie de l'école et qui exige qu'un intervenant fasse une intervention soutenue.

Conséquences :

- L'intervenant inscrit un code rouge à mon agenda et me remet la feuille de retenue. Il inscrit le geste réparateur ou la sanction choisie et il indique la date limite de réparation
- Il est de la responsabilité de l'élève d'assumer la réparation ou la sanction exigée, de faire signer son infraction par ses parents et de retourner voir son enseignant pour lui montrer que tout a été bien fait et signé dans les délais indiqués.
- Je dois montrer la signature à mon titulaire, lui remettre la feuille de retenue signée et me présenter à la retenue.



Si je reçois deux codes rouge au cours de la même étape concernant des interventions majeures à la règle numéro 1 :

- Un membre de la direction me rencontre;
- Un membre de la direction impose une conséquence;
- Un membre de la direction communique avec mes parents.



Si je reçois plus de deux codes rouge au cours de la même étape concernant des interventions majeures à la règle numéro 1 :

- Un membre de la direction me rencontre;
- Un membre de la direction impose une conséquence (travail communautaire, suspension à l'interne ou à l'externe, ou toute autre conséquence jugée appropriée au geste répétitif commis);
- Un membre de la direction me rencontre avec mes parents afin d'établir un contrat pour m'aider à cheminer au niveau de mes attitudes et comportements.

***] Il est à noter que tout geste ou comportement jugé répréhensible, grave ou qui se manifeste de manière répétitive peut être sanctionné par la direction (se référer au Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation de l'école Albert-Schweitzer).

Les retenues seront les jeudis (30 minutes au 1^{er} cycle, 45 minutes au 2^e cycle, 60 minutes au 3^e cycle). Le transport est sous la responsabilité des parents.